



Demande de libération conditionnelle

Par **vero2008**, le **15/09/2015** à **17:56**

Bonjour, mon ami est incarcéré depuis 16 mois à la maison d'arrêt d'Auxerre 89000 et il a fait une demande de liberté conditionnelle. Il s'est toujours bien tenu, respectueux des règles, travaille au sein de la prison. Il a eu de la part du chef surveillant et de la surveillante qui travaille avec lui, une lettre de chacun avec de bonnes appréciations. Ma question est : Combien de temps faut il au juge de l'application des peines pour avoir sa réponse ? Merci de me répondre. Cordialement.

V.Moissy